

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

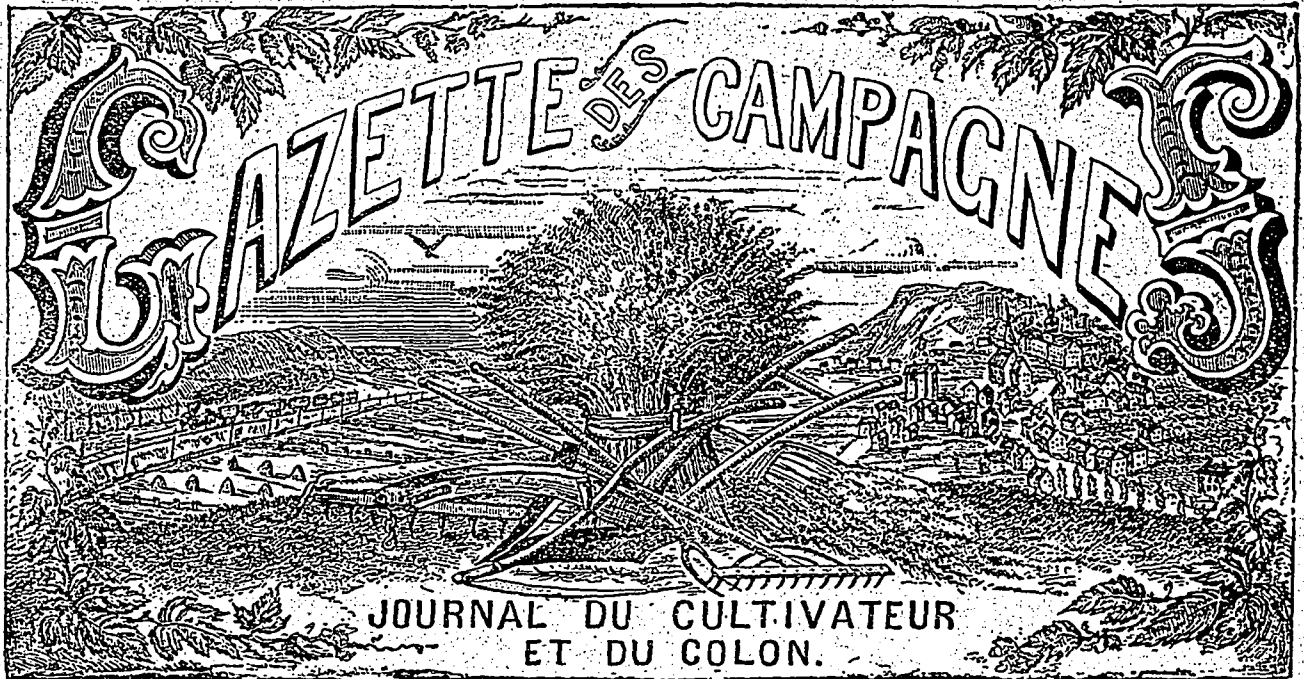
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

SOMMAIRE

Vingt-huitième année de la *Gazette des Campagnes*.
Revue de la semaine :—Catastrophe à Lévis.—Les derniers pendus.—La Législature.—Les Sioux en excitation.—Affaires d'Irlande.—Les serviteurs de saint Pierre.
Causerie agricole :—Les défrichements : *Suite*.—1. Défrichement des terrains incultes en friches.—2. Terrains incultes non caillouteux.—3. Terrains incultes caillouteux.—4. Terrains marécageux.
Sujets divers :—Tourteaux pour le bétail.—La tenue d'un journal de culture.
Choses et autres :—Société d'agriculture No. 2 du comté de Charlevoix.
Recettes :—Boncher les fentes d'un poêle.—Café de betteraves.

VINGT-HUITIÈME ANNÉE DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

La *Gazette des Campagnes* atteint aujourd'hui l'âge de vingt-huit ans, mais ce n'est pas sans crainte qu'elle affronte cette nouvelle année de publication. Jusqu'ici elle n'a pu subsister qu'avec l'aide du gouvernement, et son propriétaire a été averti qu'à l'avenir il ne devrait plus compter sur aucun octroi. —Si donc ses abonnés ne se montrent pas plus empressés à lui payer leur abonnement, elle se verra forcée de rentrer dans le silence pour n'en plus sortir : son sort est entre les mains de ses souscripteurs.

Ce n'est pas d'ordinaire avec des pensées aussi

peu encourageantes, qu'à l'âge de vingt-huit ans, on célèbre l'anniversaire de sa naissance, mais la pauvre *Gazette des Campagnes* n'en a pas d'autres pour fêter la date de son apparition dans le monde.

Maintenant nous demandons avec confiance, à nos souscripteurs et au public, en général, si pendant les vingt-sept ans écoulés depuis son premier numéro la *Gazette des Campagnes* n'a pas accompli avec zèle la tâche qu'elle s'était imposée de travailler au progrès de l'agriculture dans cette province ? Pour nous, nous n'hésitons pas à dire que nous y avons consacré toutes nos ressources et toute notre énergie. Malgré des embarras fréquents et le peu d'encouragement que nous recevions de la classe agricole, nous avons persisté à éditer notre journal, et travaillé à le rendre aussi utile et aussi pratique que possible.

Avons-nous réussi à atteindre le but que nous nous étions proposé ? Sans prétendre à la perfection, qui est si rare en ce monde, nous avons reçu assez souvent l'approbation et les éloges de gens parfaitement entendus en agriculture, pour croire que nous ne sommes pas restés trop au-dessous de notre mission.

Au moment où nous écrivons ces lignes, un grand nombre d'agronomes s'apprentent à recevoir

de la main du lieutenant-gouverneur de la province la médaille du nouvel ordre du MÉRITE AGRICOLE ; nous les félicitons de tout notre cœur, et nous louons le gouvernement qui veut relever le mérite des agriculteurs, en leur conférant, dans une démonstration solennelle l'insigne de leur nouvelle dignité.

Mais il nous est impossible de ne pas faire une comparaison entre l'encouragement donné à ceux qui cultivent leurs fermes avec succès et le peu d'aide que reçoit un journal, qui, depuis un quart de siècle, a contribué pour sa bonne part à l'avancement de la science agricole dans notre pays.

Nous ne faisons pas de récriminations ; nous constatons seulement un fait. Quelque bonnes que puissent être les raisons qui obligent le gouvernement à nous refuser son aide, nous n'en voyons pas moins la position impossible où nous allons être réduits.

Si nos abonnés trouvent que nous leur avons rendu quelque service, et que l'existence de notre journal peut encore être utile à la cause agricole, ils ont un excellent moyen d'en assurer la continuation. Qu'ils se montrent plus fidèles à nous payer leur abonnement ; que les retardataires, qui ne nous ont rien fait parvenir depuis nombre d'années, aient un sentiment de justice et s'acquittent de la dette qu'ils ont contractée envers nous. Alors nous pourrions peut-être continuer à servir la grande cause de l'agriculture à laquelle nous nous sommes toujours montrés entièrement dévoués.

REVUE DE LA SEMAINE

Catastrophe à Lévis.—L'événement, qui est l'objet de toutes les conversations depuis une semaine, est l'affreux accident arrivé le 18 décembre sur le chemin de fer Intercolonial. Le train express d'Halifax roulait à grande vitesse vers Lévis, lorsque rendu près d'un pont de fer passant sur la rue, à Saint-Joseph de Lévis, le convoi dévia de la voie et fut précipité au bas du talus, une hauteur d'une vingtaine de pieds. Cinq chars ont été renversés et brisés considérablement pour la plupart. Plusieurs personnes ont été tuées et un grand nombre d'autres blessées plus ou moins gravement.

Parmi les morts on compte jusqu'à présent les personnes suivantes :

François Gauvin, de Saint-Pacôme, Kamouraska, célibataire, 28 ans ;

Max Dresspool, de Chatam, N.-E., 30 ans ;

Alexis Dessaint, député de Kamouraska aux Communes, 43 ans, marié et père de famille ;

Xavier Leclerc, apprenti mouleur, Lévis, âgé de 16 ans ; Michel Lebel, de Kamouraska, marié, père de famille ; M. P. Blais, préfet du comté de Kamouraska.

Damé Etienne Beauchemin, de Sainte-Perpétue, comté de L'Islet ;

Et Angure Beaulieu, serre-freins, de Sainte-Anne de la Pocatière, marié et père de famille.

Toutes ces victimes ont pu être administrées, car immédiatement après l'accident, plusieurs prêtres et médecins mandés en toute hâte arrivèrent sur les lieux et prodiguèrent aux mourants les secours nécessaires.

Parmi les blessés on compte M. Stanislas Dionne, de Saint-Denis de Kamouraska ; Mme Cayouette, de Sainte-Claire ; Mme Gagnon et Mme Côté ; le Dr Morissette, de Sainte-Hénédié ; le conducteur du train, G. Walker, et plusieurs autres qui ont eu les jambes ou les bras cassés ou gravement contusionnés, ou qui ont éprouvé des lésions internes.

On voit que plusieurs familles du comté de Kamouraska ont à déplorer la perte de quelques-uns de leurs membres, mais la paroisse de Kamouraska a été la plus lourdement éprouvée.

Les funérailles de MM. Alexis Dessaint, Michel Lebel et Phydime Blais ont eu lieu lundi, à Kamouraska, à la même heure. C'était un lugubre spectacle à contempler que ces trois cercueils rangés ensemble sur une même estrade. Toute la paroisse et un très grand nombre d'étrangers étaient accourus pour rendre les derniers devoirs à ces citoyens.

Le service fut chanté par M. Beaudet, curé de Kamouraska, assisté des abbés A. Michaud, procureur du collège de Sainte-Anne, et T. Marcoux, vicaire à Kamouraska. Au chœur on remarquait les révérends MM. C. Brochu, curé de Saint-Denis, C. Baillargeon, curé de Saint-Paschal, A. Têtu, professeur au collège de Sainte-Anne, L. Gauvreau, vicaire à Lévis, et P. Roy, vicaire à Fraserville.

Dans la nef il y avait, à part les membres des familles affligées, et les citoyens de Kamouraska, les honorables C. A. P. Pelletier, F. Langelier, C. Langelier, C. A. E. Gagnon, le juge Cimion, MM. Desjardins, député de Kamouraska à la chambre locale, Déchéne, député de l'Islet, Th. Chapais, C. Chapais, P. V. Taché, Dr A. Sirois, etc., etc.

M. Alexis Dessaint, naquit à Kamouraska le 16 juillet 1847. Il était le fils de M. Pierre Dessaint, marchand. Il fit ses études aux collèges de Sainte-Anne et de Troja-Rivières, étudia le droit à l'université Laval et à l'université Victoria, fut admis au barreau de la province de Québec en 1869. En 1873, il épousa Mlle Marie Blanche Henriette Paradis.

M. Dessaint a été durant plusieurs années maire de Kamouraska. Il était aussi major du 88^{me} de ligne et commissaire de la Cour Supérieure pour Kamouraska.

Il fut élu député de Kamouraska à la Chambre des Communes lors des dernières élections générales du Dominion.

Dimanche dernier, en recommandant aux prières de

ses paroissiens les victimes de l'accident, M. le curé de Lévis, qui a lui-même échappé au danger, prononçait les paroles suivantes, dont tous nos lecteurs pourront tirer profit :

“ Vous venez d'entendre la recommandation aux prières d'une longue suite de morts. Sans la protection de la divine Providence, je serais aujourd'hui au nombre des personnes recommandées aux prières. Déjà, on me chercherait un successeur. La leçon est terrible pour moi. Dieu ne m'a pas trouvé mûr pour le ciel. A la suite d'une telle catastrophe nous ne devons pas nous arrêter à un simple sentiment d'émotion. Dans quel état sont morts ceux qui ont été frappés ? Nul ne sait ce qui se passe dans l'âme qui s'échappe du corps et va paraître devant son Créateur. La mort nous surprend ailleurs que dans les accidents. Vous m'avez entendu, il y a un instant, recommander à vos prières l'âme d'une brave femme, une mère de famille, qui hier soir encore, était en parfaite santé, conversant avec ses enfants jusqu'à une heure avancée de la nuit ; et cependant à trois heures du matin elle était morte. Ce sont là de terribles exemples, n'est-ce pas ? La leçon qui doit vous rester de l'accident c'est de vous tenir toujours prêts. Hier, six personnes se sont fait tuer dans un accident de chemin de fer, aujourd'hui une femme vient de mourir subitement, et demain peut-être ce sera votre tour.”

Les derniers pendus.—Le 18 décembre, Day, coupable d'avoir tué sa femme, en la précipitant dans les chutes de Niagara, a été pendu à Welland, Ontario.

Le lendemain, à Sherbrooke, Rémi Lamontagne a subi le même châtiement pour expier le meurtre de son beau-frère, Michel. Ce pauvre malheureux est mort en bon chrétien, muni de tous les secours de la religion.

La Législature.—Les travaux de la législature avancent rapidement, et malgré les nombreuses mesures encore à faire passer, le gouvernement espère pouvoir proroger la session la veille de Noël. Notre prochaine revue donnera un résumé des dernières phases de la session, et un compte rendu précis de la distribution des médailles du mérite agricole.

Les Sioux en excitation.—Depuis quelques semaines, l'Ouest américain est troublé par des menaces de guerre de la part des Sioux. A la voix de Sitting Bull, leur chef, un illuminé, qui annonçait aux Sioux un messie, dont la mission serait de rendre à la tribu ses anciennes terres de chasse, en massacrant les blancs, ils se sont fortement agités. Le 16 décembre au soir, une grande lueur éclaira l'horizon ; le ciel était illuminé sur un espace de deux milles. Cette illumination était, paraît-il, un signal de guerre de la part des Sioux. Un engagement a eu lieu, entre une bande de ces sauvages et un corps de vingt américains ; cinq indiens ont été tués. Plus tard, Sitting Bull a été tué avec son fils, pendant que la police américaine opérait son arrestation.

Cette nouvelle commençait à rassurer les habitants du Dagota, mais on vient d'apprendre que la mort de leur chef, loin de décourager les Sioux, semble avoir donné

un nouveau stimulant à leur fureur religieuse. Ils veulent maintenant venger leur chef.

Affaires d'Irlande.—La lutte est sérieusement engagée entre les partisans de Parnell et ceux de McCarthy. L'Irlande est actuellement partagée en deux camps, et quoique les antiparnellistes semblent avoir la majorité, la lutte n'en est pas moins violente. Les deux partis après avoir échangé les injures les mieux conditionnées en sont venus aux mains dans plusieurs rencontres. Il va sans dire que les coups de bâtons et les pierres n'ont pas fait défaut. Parnell lui-même a été légèrement blessé ; il s'est vu aveugler de sable et de mortier pendant un de ses discours les plus furibonds.

Le clergé s'est partout prononcé contre Parnell, et il semble que l'agitation, causée par la tournée politique de Parnell en Irlande, tombe peu à peu. On commence à réfléchir, et la grande majorité du peuple irlandais paraît se prononcer contre celui qui a jeté son pays dans l'impasse la plus critique et a été la cause d'une scission dans le parti du Home rule.

Pendant ce temps, le gouvernement Salisbury se réjouit de la division qui règne en Irlande et espère faire passer ses candidats entre ceux de Parnell et de McCarthy. Une élection est actuellement à la veille de se faire dans le comté de Kilkenny ; M. McCarthy pense remporter la victoire.

Les serviteurs de saint Pierre.—Le Pape Léon XIII vient de créer un nouvel ordre de chevalerie, destiné à récompenser les services importants rendus à sa personne et à l'Eglise.

L'ordre des “ Serviteurs de saint Pierre ” comprendra des chevaliers, des commandeurs et des grands-croix.

L'insigne consiste en une étoile d'émail blanc à six pointes, portant en son centre la représentation de la sainte Trinité, et entouré d'un flamboiement d'or. Le tout est surmonté d'une tiare avec les clés pontificales également en or. Un ruban jaune avec liserés rouges suspend ce bijou sur la poitrine ou au cou des titulaires.

CAUSERIE AGRICOLE

Les défrichements---(Suite)

1. DÉFRICHEMENT DES TERRAINS INCULTES EN FRICHES

Il existe dans plusieurs parties du Canada de grandes étendues de terrains, autrefois cultivés et aujourd'hui abandonnés à elles-mêmes, qui ne donnent qu'une nourriture grossière aux animaux qu'on y envoie paître, et qui ne produisent que quelques arbres rabougris. On désigne ces terrains sous le nom propre de *friches*.

Les friches sont ordinairement des terres basses et humides. C'est à cause de leur situation sans doute qu'on les a abandonnées. Mais on a remis en culture quelques parties de ses friches, et partout où l'on a pu les égoutter convenablement, on a obtenu d'excellentes

récoltes. Ce qui leur manque, c'est donc un égouttage suffisant.

Quelques-uns de ces friches appartiennent quelquefois à des terrains de plaines argilo-siliceux, qui ne sont peut-être pas de première qualité, mais qui sont néanmoins supérieurs à un grand nombre de terre actuellement cultivées et dont la mise en culture serait très avantageuse.

D'autres friches sont marécageuses, et leur mise en culture nécessiterait beaucoup de dépenses. Mais, comme un grand nombre de nos terres sont coupées par ces marécages, il devient urgent de les mettre en culture; tant pour augmenter la valeur de la terre que pour chasser les mauvaises odeurs qui s'élèvent des marais, et faciliter les communications entre les deux parties de la propriété.

2. TERRAINS INCULTES NON CAILLOUTEUX

Si le sol est couvert de broussailles, on les arrache avec leurs racines et on les fait brûler de la même manière que dans les défrichements d'une forêt. Ce brûlage produit des cendres que l'on répand sur le terrain. On fait ensuite un bon labour profond; la *couenne* qui formait la surface du sol se trouve aussi enfouie, et, comme elle est en contact avec la cendre, elle se décompose rapidement. Ce labour de défoncement est absolument nécessaire; car, si l'on se contentait d'un labour ordinaire, les mauvaises herbes pousseraient de nouveau et étoufferaient les plantes qu'on aurait cultivées, tandis qu'avec un labour profond les mauvaises herbes sont enfouies à une telle profondeur qu'elles ne peuvent pas repousser.

Pour corriger l'acidité de ces terrains, l'emploi de la chaux est nécessaire. La chaux a pour effet non seulement de corriger l'acidité du sol, mais encore de hâter la décomposition des *couennes* qui, une fois pourries, donnent au plantes une nourriture abondante.

Pour les mêmes raisons que nous avons déjà exposées, le labour de défoncement devra se faire en automne.

On remarque quelquefois que les terres tirées du fond sont très pauvres. Dans ce cas, il faut fumer abondamment la surface du sol. Cette fumure se met au printemps suivant, et on l'enterre par un léger labour.

Les plantes qui réussissent le mieux sur ces terrains ainsi préparés sont les patates, l'avoine et quelquefois le lin.

D'après ces quelques considérations générales, on comprend parfaitement que, pour entreprendre la mise en culture de ces terrains incultes, il faut avoir quelques avances; autrement, on courrait le risque de ne pouvoir mener ses travaux à bonne fin.

3. TERRAINS INCULTES CAILLOUTEUX

Dans les friches reposant sur un sol caillouteux, les travaux de défrichement se font de la même manière que dans les terrains précédents, c'est-à-dire qu'on arrache les broussailles avec leurs racines, qu'on les fait brûler, qu'on répand les cendres sur la surface de la terre et qu'on brise ensuite cette surface au moyen d'un labour profond. Mais la présence des cailloux présente un grand obstacle à l'exécution de ces différents travaux.

Le labour ne peut pas se faire avec la charrue; il faut absolument qu'il soit exécuté à bras d'hommes. On pioche la terre le plus profondément possible, et on extrait les pierres à mesure qu'elles se présentent. Ensuite, lorsque l'opération est terminée, on transporte les pierres le long des clôtures où elles peuvent servir de bases à ces dernières en prenant la place d'une ou deux perches, ou bien, quand elles sont de bonne qualité, c'est-à-dire lorsqu'elles se fendent bien, on peut les employer pour la construction, ou les enfouir à une certaine profondeur dans le sol afin de ne pas nuire à la végétation. On suit beaucoup cette dernière méthode dans plusieurs paroisses, et l'on s'en trouve bien. Mais jamais le cultivateur intelligent ne doit laisser les pierres en tas sur le milieu de son champ, et encore moins en remplir les fossés.

Dans le premier cas, on perd beaucoup de terrain, et la culture est excessivement difficile à faire; la charrue et les autres instruments aratoires n'approchent que très difficilement de ces tas de pierres et courent même le risque de se briser à tout instant. Outre ces inconvénients, les tas de pierres au milieu des champs sont une source de mauvaises herbes et d'insectes. Les premières y croissent et s'y multiplient à leur aise; les vents en transportent les graines dans tous les sens, et tous les champs circonvoisins en sont même infestés. Il n'y a pas de doute que, si un aussi grand nombre de terres sont aujourd'hui couvertes de mauvaises herbes, c'est parce que celles-ci ont été facilement propagées par les tas de pierres. Il est impossible de faire une culture intelligente lorsque la surface d'un champ est parsemée de tas de pierres. Quant au transport des cailloux dans les fossés, on comprend que l'on agit alors contre le sens commun, puisqu'on rend inutiles les immenses travaux qu'on a exécutés pour l'égouttage de la terre.

L'expérience a démontré que la présence des cailloux isolés sur une terre ne lui est pas défavorable et même que quelques cailloux mêlés à la couche arable favorisent la végétation, soit en réchauffant le sol, soit en lui donnant plus de fraîcheur. On a remarqué, en effet, que les pierres régularisent la température des terrains, en donnant de la fraîcheur aux sols chauds et de la chaleur aux sols froids. Néanmoins il ne faut pas que ces cailloux soient en trop grand nombre; car alors on perd du terrain et par suite des produits; et les instruments aratoires, en se frottant sur ces pierres, s'usent plus vite qu'ailleurs. Si le terrain est en foin, on est obligé de laisser les chaumes longs, et c'est là une perte sur la quantité du foin. Si le terrain est en céréales, on perd encore également sur la paille, mais cette perte n'est pas très appréciable. Quand il s'agit de prairies surtout, on débarrasse le terrain de toutes les pierres, avec d'autant plus de soin qu'on aura l'intention de faire la récolte de foin avec des faucheuses.

Pour épierre un champ, on choisit ce qu'on appelle la morte saison, c'est-à-dire le temps qui sépare les dernières semences des premières récoltes; car, pendant ce laps de temps, si nous en exceptons les sarclages, l'on

vrage ne presse pas sur une ferme. On commence par ramasser à part les petites pierres. Lorsqu'on rencontre de grosses pierres sur des prairies, on attend pour les enlever à l'automne suivant, généralement sur les terres gelées avant les premières neiges, afin de ne pas briser la surface des prairies. Si les pierres sont trop grosses pour qu'on en opère l'enlèvement avec les moyens ordinaires, on les attaque avec de la poudre. On perce dans le caillou un trou d'une certaine profondeur, suivant sa grosseur, et l'on y introduit de la poudre avec une mèche appelée *ratelle*; on bouche ensuite le trou avec de la terre argileuse ou de la brique pilée que l'on tasse fortement; on met le feu à la mèche qui le communique à la poudre; celle-ci fait explosion et la pierre vole en éclats. Comme ce travail est très dangereux, il vaut mieux le confier à des hommes expérimentés. Quelquefois les pierres sont si grosses, si nombreuses et si enfoncées dans la terre que leur extraction deviendrait une véritable ruine pour le cultivateur; les profits ne compenseraient pas les dépenses. Dans ce cas, on les laisse en place et l'on utilise le terrain en y faisant des plantations d'arbres fruitiers. C'est un excellent moyen d'obtenir de bons produits de ces terrains à peu près inutiles.

Les pierres extraites du champ sont, comme nous l'avons déjà dit, transportées par les attelages près des clôtures où elles remplacent un certain nombre de perches; quelquefois même les clôtures sont faites entièrement de pierres. Les clôtures en pierres sont de magnifiques améliorations; car si elles sont bien faites, elles peuvent durer des siècles, et, bien que leur prix de confection soit assez élevé, elles coûtent enfin de compte moins cher que les clôtures de perches. Sur les terrains sablonneux surtout, et en général sur tous ceux qui ne lèvent pas à la gelée, la clôture de pierres est presque indestructible; mais dans les terres argileuses qui lèvent à la gelée, les clôtures de pierres ne résistent pas longtemps, à moins qu'on ne les construise avec beaucoup de précautions.

On peut se demander ici pourquoi la terre lève à la gelée. C'est parce qu'elle renferme une grande quantité d'eau qui, pendant les froids, se congèle et augmente de volume. Si l'on fait disparaître cette eau surabondante, la terre ne lève plus à la gelée et la clôture ne se dérange pas. Pour mettre fin à ces bouleversements causés par la gelée, on fera de chaque côté de la clôture un fossé profond et ayant une pente suffisante; l'eau s'écoulera facilement, et l'on placera la clôture sur la lisière de terre qui sépare les deux fossés. Mais, comme la masse de pierres nécessaires à une clôture représente un poids considérable, la terre pourra peut-être s'ébouler. Pour éviter cet inconvénient, on éloigne les bords des fossés de dix-huit pouces à deux pieds de la clôture. En prenant cette précaution, la clôture ne courra aucun risque d'être dérangée.

4. TERRAINS MARÉCAGEUX

Nous savons tous que la terre doit contenir une quantité d'eau suffisante, mais non surabondante, pour que la végétation s'opère d'une manière convenable. Dans les

terrains secs, la végétation souffre et est bien pauvre, parce qu'il y a insuffisance d'eau; dans les terrains marécageux, la végétation languit encore, parce qu'il y a surabondance d'eau. Dans les terrains marécageux, on rencontre quelquefois des plantes qui leur sont propres; mais nos végétaux cultivés ne peuvent y croître. Pour rendre ces terrains productifs, il faut les soumettre à un mode de défrichement tout particulier, dont la première opération consiste à faire disparaître l'eau surabondante, soit au moyen de fossés, soit au moyen de drainage, suivant la nature du sol, et ce n'est qu'après cette opération préliminaire que l'on peut commencer le défrichement proprement dit.

On divise les terrains marécageux en deux catégories bien distinctes, suivant l'épaisseur des débris végétaux qui recouvrent la première couche de terre. Il est bon de remarquer que le sol des terrains marécageux est formé d'une terre argileuse, compacte et imperméable, à travers laquelle l'eau ne peut s'infiltrer. Cette eau reste stagnante sur le sol et ne disparaît lentement que par l'évaporation pendant les grandes chaleurs. Au sein de cette humidité excessive, il croît certaines plantes particulières aux terrains marécageux et qui se développent successivement et meurent sur place, en formant une couche de tourbe de terre noire d'une épaisseur plus ou moins grande. Tantôt cette couche est plus épaisse, mais en revanche elle est très compacte, très dense et formée d'un tissu très serré, dû à l'enchevêtrement des racines, des plantes qui croissent à la surface; on utilise en grande partie cette tourbe comme combustible; tantôt la couche de tourbe mesure plusieurs pieds d'épaisseur, mais elle est alors moins compacte; elle est aussi formée par les plantes qui poussent à la surface; mais ce sont en général des débris morts ou en décomposition, tandis que, dans le premier cas, la tourbe est formée par des racines encore vivantes.

Après le dessèchement de ces terrains, on procède au défrichement, mais suivant un mode particulier. S'il y a des arbres ou des arbrisseaux, on les fait brûler et ensuite on attaque la couche de tourbe. D'abord les labours ne suffisent pas pour se débarrasser de la tourbe; ensuite la couche est trop épaisse pour qu'on puisse la mélanger avec la terre végétale. D'ailleurs les plantes qui forment la surface repousseraient, et les plantes qu'on aurait semées ne pourraient pas végéter. Puis cette tourbe se décompose très lentement, devient très spongieuse et s'oppose à une bonne préparation de terrain. Pour éviter tous ces inconvénients, on aura soin avant de labourer, de faire brûler la tourbe. C'est par le brûlage seul que de grandes étendues de nos terres ont été mises en culture; la plaine de la Rivière-Ouelle nous en offre de nombreux exemples.

Malheureusement le système de brûlage, qu'on suit assez souvent, donne lieu à de grandes pertes, qu'on devrait empêcher à tout prix. Dans les vieux pays, on opère le brûlage d'une manière plus judicieuse, par un procédé qu'on appelle *écobuage*. Voici comment on opère: on enlève une certaine épaisseur de la tourbe, six à sept

pouces, avec des instruments particuliers ; on découpe cette tourbe en morceaux carrés, on la retourne et on la laisse sécher pendant quelque temps ; puis on forme des fourneaux auxquels on met le feu, et, après avoir mis le feu aux fourneaux, on bouche toutes les ouvertures, afin que le brûlage s'opère lentement et que la tourbe ne soit que charbonnée, mais non complètement brûlée. Lorsque la tourbe est réduite à cet état, on éteint le feu non pas avec de l'eau, mais en battant le fourneau avec le dos d'une pelle.

Par ce procédé, on réalise tous les avantages du brûlage ordinaire, et, comme la combustion s'est opérée très lentement, on ne perd presque aucun des principes fertilisants. On étend ensuite les résidus de la combustion sur toute la surface du champ. On corrige par là l'acidité du sol, et la terre se trouve amendée et en même temps assainie. La terre argileuse brûlée est le meilleur amendement qu'on puisse donner aux terres fortes, surtout à celles qui sont imperméables.

Enfin l'écobuage a pour effet de réchauffer la terre par le fait même qu'il l'assainit. On peut employer cette opération pour le défrichement des vieilles prairies, en faisant brûler la couenne qui s'est formée à leur surface. On opère comme dans le cas précédent. Mais il ne faut pas que l'écobuage revienne trop souvent sur le même terrain, parce qu'il finirait par appauvrir le sol et le rendre d'une stérilité complète.

Tourteaux pour le bétail

Bien des cultivateurs croient, à tort, que le pâturage suffit pour engraisser un animal rapidement et dans les meilleures conditions ; il en serait peut-être ainsi, dans le cas où les herbages seraient de première qualité ; mais ces herbages ne se rencontrent pas dans toutes les localités. Dans tous les cas, la meilleure des herbes ne contient jamais une assez forte dose d'azote, pour que l'engraissement ait lieu avec rapidité et par conséquent avec économie ; la bête trouve, sans aucun doute, largement sa ration d'entretien, mais il lui manque un supplément d'éléments très nutritifs sans lesquels elle arrive lentement à bonne fin, de sorte que l'herbe est gaspillée, et on engraisse seulement une bête là où serait facile d'en avoir deux, en venant en aide à la ration d'entretien. C'est ce à quoi il est facile d'arriver, en faisant usage de tourteaux de graines de lin, de coton, ou de toutes autres matières équivalentes. Il suffit de délayer des tourteaux riches en éléments nutritifs dans l'eau que l'on sert aux animaux, en ayant soin de blanchir un peu cette eau avec du son, et mieux encore avec de la farine de seigle et d'orge.

Les tourteaux, dit M. L. de Vaugelas, suivant leur provenance, dosent de 5 à 8 pour 100 d'azote et par conséquent, ils peuvent fournir un complément de nourriture, grâce auquel les animaux tireront un bien meilleur parti, comme embonpoint, de la nourriture verte qui leur est administrée dans les herbages.

Le tourteau peut être distribué de différentes manières :

boettes, etc. Ce tourteau doit être divisé le plus possible et réduit à l'état de poudre.

Tous les tourteaux comestibles peuvent être employés à cet usage avec plus ou moins de profit, suivant qu'ils contiennent plus ou moins d'azote. On distribue de 2 à 4 livres par jour à chaque bête bovine du poids de 1200 livres ; il ne faudrait pas aller au delà de cette quantité car l'excès leur serait plus nuisible qu'utile. Le tourteau de graines de coton est l'un des meilleurs, puisqu'il contient 7 à 8 pour 100 d'azote ; le tourteau de lin dose de 5½ à 6 pour 100 d'azote.

Les Anglais attachent une grande importance à l'emploi des tourteaux pour la nourriture de leurs animaux, soit pour la laiterie, soit pour la boucherie.

Il ne faut pas oublier que les animaux les mieux nourris sont toujours ceux qui rapportent le plus, et que les terres les mieux fumées sont celles qui fournissent les plus grands rendements.

La tenue d'un Journal de culture.

Il existe, sans doute, bon nombre de cultivateurs qui commencent leurs affaires avec la ferme résolution de tenir un compte journalier de toutes leurs opérations de culture et des résultats qu'elles leur procurent. Cette détermination est mise à exécution pendant un certain temps, mais bientôt après, on commence à négliger les écritures, jusqu'à ce qu'enfin on les discontinue entièrement. Cette faute ne prouve pas que l'opération n'est pas bonne ; et, comme un encouragement à persévérer dans cette voie, nous allons citer le cas d'un homme qui a commencé sa carrière de cultivateur sans aucune avances et qui, dans la suite, a atteint une grande richesse : résultat qu'il attribuait en grande partie aux soins qu'il prenait de tenir un compte régulier de toutes ses opérations culturales, pendant quarante-cinq années consécutives.

Ces mémoires journaliers étaient tenus dans des livres de grandeur convenable, chacun d'eux contenant les notes d'une année entière, et une fois remplis ils étaient exactement étiquetés et rangés avec ordre, afin de pouvoir y recourir au besoin. Ces cahiers contenaient le numéro des champs cultivés chaque année, l'espèce de récolte, le rendement approximatif ou effectif, le montant des travaux qu'ils avaient reçus, le nom des personnes employées chaque jour, les recettes journalières provenant de la vente du bétail et des produits de la terre, les sommes payées et pour quel objet, l'état de la température, ainsi que certaines réflexions que lui suggéraient les nouvelles du jour. Ce journal était invariablement écrit chaque soir avant de se mettre au lit ; mais lorsque le propriétaire était absent, comme cela devait nécessairement quelquefois, une personne, chargée spécialement de ce travail, écrivait tous les soirs les notes nécessaires.

Ces annales furent souvent consultées et appelées à décider certaines questions débattues sous le rapport de la température et des récoltes dans des années particu-

lières, et assez souvent présentées devant les cours dans le but de déterminer la date de certaines transactions locales. D'abord, ces registres tenus ainsi le soir peuvent paraître ennuyeux; mais si on les tient régulièrement et avec persévérance pendant deux ou trois ans, ce travail devient une habitude à laquelle on se livre avec plaisir et qui est avantageuse à toute personne qui ne la néglige pas.

Choses et autres

Société d'agriculture, No 2, du comté de Charlevoix.—A l'assemblée générale et annuelle des membres de la Société d'agriculture, No 2, de ce comté, tenue au Palais de Justice, le 17 courant, ont été élus directeurs de la dite Société pour l'année 1891, les messieurs dont les noms suivent :

Rév. M. Amb. Fafard, Ptre. V. F. MM. Léandre Bouchard, Mars Fortin, Louis Larouche, Gédéon Dufour, Adolphe Simard, pour la Baie St. Paul; M. Onésime Fortin, pour St. Urbain; M. Abel Audet, pour les Eboulements; M. Didier Duchesne, pour St. Hilarion.

A une assemblée des Directeurs, tenue le même jour, ont été réélus officiers: Rév. M. Amb. Fafard, Ptre. V. F. Président; M. Léandre Bouchard, Vice-Président; M. Thomas Tremblay, Secrétaire-Trésorier.

* * *

On annonce que le gouvernement doit nommer une commission qui accompagnera le Premier ministre, lors de son voyage en Europe. Cette commission ira étudier l'industrie de la betterave dans les endroits où elle est la plus florissante.

* * *

Un jardin bien entretenu et où il y a toujours de quoi à prendre, c'est la moitié de la vie.

* * *

Un cultivateur demandait à son voisin, comment il se faisait que dans son jardin tout poussait si bien et si vite?— Mon ami, répond le voisin, j'y mets trois choses: le travail, l'engrais et de bonnes semences! Recette facile, et je promets le même succès à tous ceux qui auront le courage de la mettre en pratique. C'est rien de nouveau, mais combien peu y pensent. Pendant que tu fumais bien tranquillement ta pipe près du poêle, allant quelquefois d'un voisin à l'autre pour passer le temps, moi je faisais mes travaux de jardinage, et tu t'étonnes de mon succès! Va pauvre routinier!

RECETTES

Boucher les fentes d'un poêle

Lorsque le feu ou la fumée sortent d'une fente de poêle, on peut y remédier de suite en bouchant avec une pâte faite de portions égales de cendres et de sel commun mouillées d'une quantité d'eau suffisante. Il est indifférent que le poêle soit chaud ou froid. On peut également employer des limailles de fer mêlées à du blanc de plomb et de l'huile de lin jusqu'à la consistance du mastic.

Café de betteraves

On lave bien et on racle un peu des betteraves crues; on les coupe ensuite par petits morceaux, carrés, gros au plus comme des dés à jouer. On les pose sur les claies et on les fait sécher au four après que le pain en est retiré et à deux ou trois reprises différentes. Quand ces morceaux sont bien secs, sans être rôtis ni brûlés, on les fait griller comme le café, dans une poê-

le, jusqu'à ce qu'ils aient une couleur brune un peu foncée; on prend garde de ne pas les brûler; on les verse sur une table et on les laisse se refroidir et s'affaiblir. Alors on les met dans un moulin à café, ou les moud à l'ordinaire, puis on se sert de cette poudre comme du café. On en met la même quantité; un peu plus n'y fait point de mal, mais il ne faut pas que la décoction soit trop forte. La liqueur qu'on en tire est très limpide, a une couleur superbe de café. On sent bien que, par le goût, ce breuvage n'est pas du véritable café; mais en faisant un bon café à l'ordinaire on le tire au clair et en mêlant deux tiers de liqueur de betterave à un tiers de café, on aura de la peine à s'apercevoir de ce petit goût de caramel que la betterave lui donne.

PROVINCE DE QUEBEC, } *La Cour de Circuit dans et pour le*
District de Kamouraska. } *Comté de Témiscouata, siégeant*
No. 1518. } *à L'Isle-Verte.*

(En vacance)

Par LOUIS N. GAUVREAU, G. C. C.

Le quinzième jour de décembre mil huit cent quatre-vingt-dix, CHARLES BERTRAND, CHARLES GEORGES BERTRAND et JEAN-BAPTISTE RAYMOND, marchands de L'Isle-Verte, y faisant commerce en société sous la raison sociale de Charles Bertrand & Compagnie,

Demandeurs;

vs.

J.-BAPTISTE RIGODIO dit BASTILLE, yeoman, ci-devant de L'Isle-Verte, maintenant absent aux Etats-Unis d'Amérique,

Défendeur.

Vu la requête produite ce jour il est ordonné au défendeur de comparaître sous deux mois.

Donné à L'Isle-Verte, ce 15 décembre 1890.

Signé Ls N. GAUVREAU, G. C. C.

Vraie copie
Ls N. Gauvreau.

PROVINCE DE QUEBEC, } *La Cour de Circuit dans et pour le*
District de Kamouraska. } *Comté de Témiscouata, siégeant*
No. 1521. } *à L'Isle-Verte.*

(En vacance)

Par LOUIS N. GAUVREAU, G. C. C.

Le quinzième jour de décembre mil huit cent quatre-vingt-dix, CHARLES BERTRAND, CHARLES GEORGES BERTRAND et JEAN-BAPTISTE RAYMOND, marchands de L'Isle-Verte, y faisant commerce en société sous la raison sociale de Charles Bertrand & Compagnie,

Demandeurs;

vs.

NAPOLÉON TURCOTTE, yeoman, ci-devant de St-Epiphane, maintenant absent aux Etats-Unis d'Amérique,

Défendeur.

Vu la requête produite ce jour il est ordonné au défendeur de comparaître sous deux mois.

Donné à L'Isle-Verte, ce 15 décembre 1890.

Signé Ls N. GAUVREAU, G. C. C.

Vraie copie,
Ls N. Gauvreau.

PROVINCE DE QUEBEC, } *La Cour de Circuit dans et pour le*
District de Kamouraska. } *Comté de Témiscouata, siégeant*
No. 1520. } *à L'Isle-Verte.*

(En vacance)

Par LOUIS N. GAUVREAU, G. C. C.

Le quinzième jour de décembre mil huit cent quatre-vingt-dix, CHARLES BERTRAND, CHARLES GEORGES BERTRAND, et JEAN-BAPTISTE RAYMOND, marchands de L'Isle-Verte, y faisant commerce en société sous la raison sociale de Charles Bertrand & Compagnie,

Demandeurs;

vs.

JOSEPH L'ITALIEN, yeoman, ci-devant de St-Epiphane, maintenant absent aux Etats-Unis d'Amérique,

Défendeur.

Vu la requête produite ce jour il est ordonné au défendeur de comparaître sous deux mois.

Donné à L'Isle-Verte, ce 15 décembre 1890.

Signé Ls N. GAUVREAU, G. C. C.

Vraie copie,
Ls N. Gauvreau.

PROVINCE DE QUEBEC, } La Cour de Circuit dans et pour le
 District de Kamouraska. } Comté de Témiscouata, siégeant
 No. 497. } à L'Isle Verte.

(En vacance)

Par LOUIS N. GAUVREAU, G. C. C.

Le quinzième jour de décembre mil huit cent quatre-vingt-dix
 CHARLES BERTRAND, CHARLES GEORGES BERTRAND
 et JEAN-BAPTISTE RAYMOND, marchands de L'Isle-Verte,
 y faisant commerce en société sous la raison sociale de
 Charles Bertrand & Compagnie,

Demandeurs ;

vs.

THOMAS CASTONGUAY, yeoman, ci devant de St-Hubert,
 maintenant absent aux Etats-Unis d'Amérique,

Défendeur.

Vu la requête produite ce jour il est ordonné au défendeur
 de comparaitre sous deux mois.

Donné à L'Isle-Verte, ce 15 décembre 1890.

Signé Ls N. GAUVREAU, G. C. C.

Vraie copie,
 Ls N. Gauvreau.

HARAS NATIONAL

BUREAU : 30, Rue St-Jacques, MONTREAL.
 FERME : OUTREMONT, près Montréal.

CHEVAUX FRANÇAIS

40 Etalons : Normands, Percherons et
 Bretons, maintenant dans nos écuries.

TOUS ACCLIMATÉS

PEU DE COMPTANT EXIGÉ ET LONG CRÉDIT

Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et
 aux cultivateurs.

Achetez longtemps d'avance l'étalon dont vous voulez vous
 servir pour la saison prochaine. Il sera mieux connu de tous
 et son travail, en attendant, vous vaudra celui de deux che-
 vaux ordinaires.

A tous ceux de nos clients qui le désirent, nous assurons le
 cheval vendu contre la mort ou accident pour une faible
 prime.

Nulle autre compagnie ne fait à ses clients au Canada ou
 aux Etats-Unis de pareilles conditions aussi exceptionnelles.

La Compagnie du Haras National,
 30, rue St-Jacques, Montréal.

FEUILLETONS A VENDRE

AU

Bureau de la "GAZETTE DES CAMPAGNES"

Les secrets de la Maison Blanche.....	15	cents
La fille du Marquis.....	20	"
Lucio de Polynieux.....	15	"
Les empoisonneurs.....	15	"
L'exilé.....	15	"
Le supplicié vivant.....	15	"
La charrue et le comptoir.....	15	"
Les compagnons de minuit.....	20	"
Les volontaires américains.....	15	"
La prisonnière de La tour.....	15	"
Le drame de Marcelly.....	15	"
Captive et bourreau.....	15	"
Les épreuves d'un orphelin.....	15	"
Les battes de Chaumont.....	15	"
Le trésor des pauvres.....	15	"

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1891 - Arrangement pour la saison d'hiver - 1891

Le et après lundi, le 21 novembre 1890 les trains de ce che-
 min partiront de la Station de Ste-Anne (le dimanche excepté)
 comme suit :

Pour Lévis (accommodation).....	24.34
Pour Lévis (Express).....	9.25
Pour Lévis (accommodation).....	9.45
Pour la Rivière-du-Loup (accommodation).....	11.12
Pour St-Jean et Halifax (Express).....	16.39
Pour la Rivière-du-Loup (Accommodation).....	22.32

Tous les trains marchent sur l'horaire du temps convention-
 nel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer.
 Moncton, N. Bk., Juin 1890.

GOLDIE & McCULLOCH
SAFES
 [COFFRES - FORTS]
 Sont les meilleurs.
 Ecrivez à ALF. BENN,
 ADMINISTRATEUR,
 296 rue St. Jacques, Montréal

MAISONS Importantes
 DE
MONTREAL.

Le Meilleur
COTON en BOBINE
CLAPPERTON.
- FILS EN TOILE -
KNOX.
 Aiguilles à Coudre
MILWARD.

G. BOIVIN, MONTREAL.
 Manufacturier en Gros.
 Contact: Ben Marche Durabilité:
ALFRED EAVES,
 1679 Rue Notre Dame, MONTREAL,
 MONTRES, HORLOGES ET BIJOUTERIE.
EN GROS.

H. A. NELSON & FILS
 MARCHANDISES
 DE GOUT,
 Poupées, Jouets, Jeux,
 Balais,
 ARTICLES EN BOIS, &c.
 EN GROS.
 59 à 63 RUE ST. PIERRE.

LES MEILLEURES
SUR LE MARCHÉ.
WINNIBEG
 ET
VECTOP
L. O. GROTHE & CIE,
 Montréal.

JOHN W SMITH,
 St. Gabriel Locks, Montreal
 FABRICANT DES
 Moulins - à - Battre,
 Moulins à Scie Circulaire
 et Godendards,
 Leviers de voitures,
 et marchand de
MOULINS A BLE
 et d'instruments aratoires.
 Demandez un catalogue.

SIMPSON, HALL,
MILLER & CIE,
 Manufacturiers
D'Articles Plaques
 EN ELECTRO.
 Manufacture et Magasin,
 16 et 18 Rue DeBrosses,
 MONTREAL.

A. Hurteau & Frere
 Marchands de
BOIS DE SCIAGE
 52 Rue SANGUINET,
 MONTREAL.

VIEUX METAUX
 Chiffons, Os, Vieux Caoutchouc, Crin, &c.
 Plus haut prix
 payé par J. K. WALKER, 15 rue Common; Montreal

PIANOS ET ORGUES.
A. & S. NORDHEIMER,
 213 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.
 Prix et termes convenables à toutes les classes.

BUCCIES
R. J. LATIMER 90 RUE MCGILL, MONTREAL
 Ecrivez pour la liste illust. des prix
LA MEILLEURE AU MONDE.
THE COOK'S FAVORITE BAKING POWDER.
 Vendus à Café et à Epices.
 Seuls Marchés, 624 & 626 rue Craig, Montreal

HILL & FORBES,
 Importateurs et Marchands
 - DE -
BLANC-DE-PLOMB,
 Peintures Préparées,
VERNIS, VERRE,
BROSSES, Etc.
 327 rue St. Jacques,
 MONTREAL.
 Ordres par poste bien remplis

J.W. PATERSON & CIE
 Manufacturiers de
PAPIERS
 à Latir et à Couvrir.
 Felt Goudronné,
FACADES
 ET FOURNITURES.
 PLUMBAO et ASPHALTE.
 47 rue Montroy, Montreal

ROLLAND & FRERE,
 Importateurs de Fournitures
 pour Meubliers et Bourgeois
 Manufacturiers de
 Matelas en Laine et en
 Crin, Lits à Ressorts
 (Spring Beds),
 Ressorts en Acier pour
 Sofas, Sots de Salon,
 Canapes, etc.
 419 et 444
 Rue St. Jacques - Montreal

MILLER BROS.
& TOMS,
 Machinistes, Millwright's
 et Ingénieurs.
 - ETABLIS EN 1869.
 110 à 123 rue King,
 MONTREAL.